

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Apollinaire

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Alex Brouillard, greffier-trésorier adjoint de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec (RLRQ. c. C-27.1), le greffier-trésorier doit, lors d'une séance du conseil, déposer le rapport financier, le rapport du vérificateur externe visé au premier alinéa de l'article 966.2 ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre.

Conformément au Code municipal, au moins cinq jours avant cette séance, il donne avis public que les rapports y seront déposés.

Un avis public est donc donné pour informer les citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire que le rapport financier du greffier-trésorier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 6 octobre 2026 à 19h30.

DONNÉ à Saint-Apollinaire le **1^{er} octobre 2026**.



Alex Brouillard
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Alex Brouillard, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal du 11, rue Industrielle et sur le site web de la Municipalité de Saint-Apollinaire.

Tel que prévu au *Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics* (numéro 835-2018) adopté le 13e jour d'août 2018 par le conseil municipal, je Alex Brouillard, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie par la présente, avoir affiché le présent avis public concernant le dépôt du rapport financier sur le site Internet de la Municipalité le 1^{er} octobre 2026.

DONNÉ à Saint-Apollinaire le **1^{er} octobre 2026**.



Alex Brouillard
Greffier-trésorier adjoint